

CLOVIS ET VERSA

Le maire de Soissons Alain Crémont retweetait voici quelques jours un article de l'Express dans lequel le ministre de l'économie Emmanuel Macron disait « Je ne suis pas socialiste ». Et le maire de Soissons divers droite de commenter : « Il va y en avoir de moins en moins ! J'en connais d'autres qui s'interrogent ! » Alain Crémont ne cache pas qu'il est séduit par les idées politiques d'Emmanuel Macron. Ils ont en commun de ne pas s'intéresser plus que ça aux partis. D'ailleurs, aucun des deux n'est encarté, ni au PS pour Emmanuel Macron, ni à LR pour Alain Crémont. Pour l'instant, ça leur réussit plutôt.

HAUTS DE FRANCE

La Picardie contre le Nord-Pas-de-Calais

Profitons de cette fin d'été pour nous mesurer (amicalement) à nos voisins avec lesquels nous formons désormais une grande et belle région. La Picardie face au Nord-Pas-de-Calais.

People : du beau monde à la « une »

Certes, la Picardie est le berceau de La Fontaine (Château-Thierry) et de Jules Verne (Amiens). Le Nord-Pas-de-Calais, lui, a vu la naissance de Robespierre (Arras) et de Charles de Gaulle (Lille). Mais vive la légèreté : quels visages des Hauts-de-France peuplent les magazines en papier glacé ? Match serré. On sait tous en Picardie par exemple que Michou est né à Amiens. Avec des lunettes et un brushing différents, le Nord-Pas-de-Calais a Line Renaud (Nieppe), mais surtout Louane, 19 ans, d'Hénin-Beaumont, qui a inauguré les couvertures topless en juin... Laurent Delahousse est né à Croix et a étudié à la Providence à Amiens (comme Emmanuel Macron où il a rencontré sa femme, qui était professeur alors qu'il n'était que lycéen). L'indéboulonnable du 13 Heures de TFI, Jean-Pierre Pernaut a vu le jour, lui, à Amiens. Les deux dernières miss France sont ch'tis (Camille Cerf de Coulogne et Iris Mittenaere de Steenvoorde) mais Élodie Gossuin, miss France 2001, a grandi dans l'Oise (elle a même été élue au conseil régional de Picardie!). Rachel Legrain-Trapani, miss France 2007, met tout le monde d'accord : native de Saint-Saulve (Nord), étudiante en Picardie, aujourd'hui Lilloise. Qui d'autre ? Eh bien, le turbulent animateur Sébastien Cauet, originaire de l'Aisne. Qui ne renâcle pas à se reposer au Touquet... où il croise peut-être un autre «peoples»... Celui-là vient d'Amiens mais s'est installé dans une villa cossue de Paris-Plage. Côté papier glacé, il a le vent en poupe. Il s'affiche en une de Paris Match cette semaine (croisant nonchalamment un nudiste) ! Signe particulier : ce peuple s'appelle Emmanuel Macron... et il est ministre de l'Économie.



Emmanuel Macron, l'Amiéno-Touquettois et Élodie Gossuin, toujours chère au cœur de la Picardie.

Fromages : ça sent la controverse à plein nez

Dans le domaine des fromages, le Nord-Pas-de-Calais était prêt à bomber le torse. Tout ça parce que la région compte une commune de l'Avesnois qui s'appelle Maroilles, 1 400 habitants, charmante bourgade connue pour ses 20 km et son ancienne abbaye qui a donné son nom au maroilles, fromage désormais célèbre. Surtout depuis qu'un facteur berguois a entrepris d'en consommer au petit-déjeuner devant plus de 20 millions de télé-spectateurs (avec de la chicorée pour « adoucir »). Seulement voilà, le maroilles, c'est une appellation d'origine contrôlée depuis 1955 : un label identifiant un produit par le savoir-faire mis en œuvre (qualité du terroir, techniques de fabrication) et par une zone géo-

graphique... qui en l'occurrence s'étend sur des secteurs du Nord et de l'Aisne, en Thiérache. Bref, il va falloir partager le prestige lié au « plus fin des fromages forts » produit à plus de 4000 tonnes en 2013. Pour autant, le plateau de fromages semble plus fourni dans le Nord-Pas-de-Calais. Impossible de tout citer ici, entre la boulette d'Avesnes et la tome de Cambrai, en passant par le mont des Cats ou l'écume de Wimereux... On en compte plus de 60. En Picardie, où la liste se révèle plus restreinte, retenons quelques vedettes comme la tomme au foin (Beauvaisis) ou le rollot (Somme) qui existe en forme de cœur (comme dans le logo des Hauts-de-France !). Sans oublier une ex-star des années 80, Belle des Champs, produite dans l'Aisne. Vous vous souvenez, la pub avec la musique de Richard Gotainer ?

Un Rollot en forme de cœur comme dans le nouveau logo de la région.

Bières : un sujet qui fait mousse

Certains les aiment blondes. D'autres les préfèrent brunes quand d'autres encore ne jurent que par leur caractère... De qui parle-t-on ? Mais des bières, pardi ! Et avec 48 brasseries comptabilisées sur ses terres contre 14 « seulement » pour la Picardie, il semble que le Nord-Pas-de-Calais ait une petite gorge d'avance sur nous. Pour autant, selon Audrey Labre, de l'association des Brasseurs du Nord, le nombre de brasseries serait « en constante augmentation côté picard. Qui plus est, leurs bières n'ont rien à envier à celles du Nord ! » Allons bon. Il faut dire que le territoire des Hauts-de-France est un peu le prolongement du territoire belge, où la bière est reine. Par conséquent, il existe de nombreuses similitudes entre une pinte picarde et une pinte nordiste. « Dans la grande région, on trouve beaucoup de bières de garde (c'est-à-dire des bières maltées et relativement alcoolisées). Mais chaque brasserie possède évidemment sa propre identité, sa propre façon de faire. » Difficile tout de même, donc, de comparer une Ch'ti avec une Rollus (bière brassée à Louvrechy dans la Somme) ou bien une Jenlain avec



Dans la région, la bière fait l'unanimité ! (Photo d'archives THOMAS LO PRESTI/Le Vex du Nord)

une St Rieul (ferme brasserie de Trumilly dans l'Oise). À chacune sa force et ses atouts, la magie d'une bière résidant avant tout dans un savant mélange d'épices et d'amertume. Toujours est-il qu'aujourd'hui, la production de bière au sein des Hauts-de-France représente tout de même 33 % de la production nationale et un chiffre d'affaire annuel de 0,5 milliard d'euros. De quoi mettre tout le monde d'accord, non ?

Fin du Poma : le maire Antoine Lefèvre attaqué

Le funiculaire laonnais a effectué samedi son dernier voyage. Une centaine d'opposants à cette décision s'étaient rassemblés.

■ Penchés sur la barrière, ils étaient nombreux à prendre une dernière photo du funiculaire laonnais. Samedi soir, le Poma a tiré sa révérence et a effectué son dernier voyage. Même si l'émotion et la tristesse étaient bien là, c'est plutôt le sentiment de colère qui semblait dominer la centaine de personnes qui s'étaient réunies devant la station de la ville haute pour adresser un dernier adieu au Poma. Par ce rassemblement, toutes souhaitaient également manifester leur mécontentement quant à cette décision prise par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Président de l'association Agir pour le Poma, Jean-Michel Bévière n'a pas mâché ses mots envers Antoine Lefèvre, le président de la Communauté d'Agglomération, lors de son allocution. « *Tout ce qui a été dit n'est que mensonge, les chiffres ont été truqués. Le maire a voulu faire peur avec son augmentation de 35% d'impôts mais il n'y avait pas de quoi. Je m'interroge. Jusqu'où va aller l'enragement (sic) du maire, jusqu'où va aller sa volonté destructrice ? Moi, je vous le dis, ce dossier n'a pas été assez travaillé* », a-t-il clamé, sous les applaudissements de la foule.

Un discours rageur contre le premier édile que Yann Ruder, conseiller municipal de l'opposition, n'a pas vraiment atténué. « *Les élus vont devoir prendre leurs parts de responsabilités. Tout est fait pour que le Poma soit rasé au plus vite. Laon va à contresens de l'histoire, mais ce sont ses habitants qui*

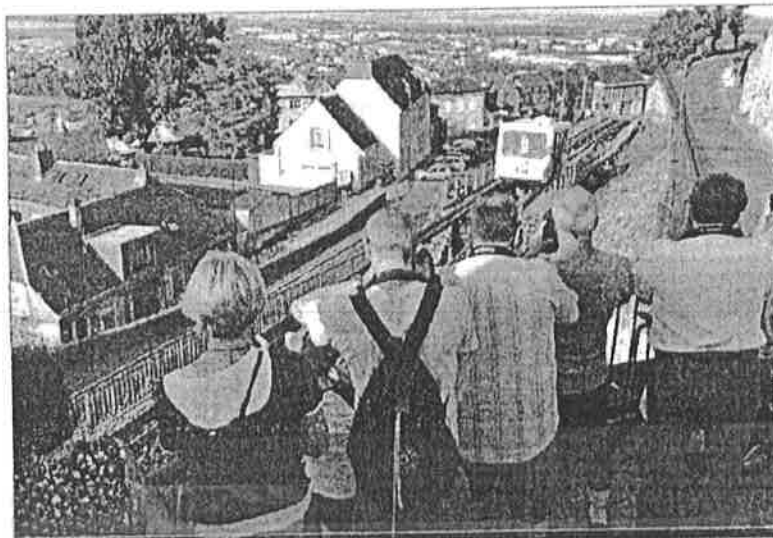
vont en payer le prix. Arrêter le Poma a été une décision politique et non de gestion, croyez-moi ! », s'est-il exclamé, avant de laisser la parole à René Dosière, qui n'a pas été plus tendre envers Antoine Lefèvre.

« *Aujourd'hui je suis triste et en colère. Je suis triste car j'aime cette ville et cette décision va à l'encontre de son intérêt et des Laonnais. Pour moi, le maire n'aime pas cette ville, il n'est d'ailleurs maire qu'à temps partiel* », a-t-il taclé sous les applaudissements avant de reprendre. « *Je suis en colère car cette décision a été prise dans des conditions invraisemblables. Le maire a un pouvoir absolu, il manipule tout car il a très peu d'opposition. Les élus ont été manipulés mais ce n'est pas à*

moi qu'on va apprendre à manipuler les chiffres, il n'y a eu aucun débat contradictoire »

Avant d'adresser un dernier adieu au Poma, Jean-Michel Bévière a transmis une petite lueur d'espoir aux personnes présentes en leur rappelant qu'un recours annulation était encore à l'étude au tribunal administratif d'Amiens. Aussi, si le Poma venait à être démonté rapidement, l'opposant n'hésiterait pas à déposer un référé pour sabotage « *C'est un marché public, il doit y avoir des appels d'offres* », a-t-il tenu à rappeler. Pourtant, samedi soir, la rumeur disait que le démantèlement du Poma commencerait dès aujourd'hui.

PÉNÉLOPE MILAN



Le dernier voyage du Poma a mobilisé de nombreux paparazzi.



Jean-Michel Bèvière n'a pas hésité à attaquer personnellement le maire Antoine Lefèvre. Hervé Dudin

u 28/10

TRANSPORT

Fin du Poma : Antoine Lefèvre attaqué

Le funiculaire laonnois a effectué hier son dernier voyage. Une centaine d'opposants à cette décision s'étaient rassemblés.

Penchés sur la barrière, ils étaient nombreux à prendre une dernière place du funiculaire laonnois. Hier soir, le Poma a tiré sa révérence et a effectué son dernier voyage. Même si l'émotion et la tristesse étaient bien là, c'est plutôt le sentiment de colère qui semblait dominer la centaine de personnes qui s'étaient réunies devant la station de la ville haute pour adresser un dernier adieu au Poma. Par ce rassemblement, toutes souhaitaient également manifester leur mécontentement quant à cette décision prise par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Président de l'association Agir pour le Poma, Jean-Michel Bèvière n'a pas mâché ses mots envers An-

toine Lefèvre, le président de la Communauté d'Agglomération, lors de son allocution. « *Tout ce qui a été dit n'est que mensonge. Les chiffres ont été truqués. Le maire a voulu faire peur avec son augmentation de 35 % d'impôts mais il n'y avait pas de quoi. Je m'interroge. Jusqu'où va aller l'envie du maire, jusqu'où va aller sa volonté destructrice ? Moi, je vous le dis, ce dossier n'a pas été assez travaillé* », a-t-il clamé, sous les applaudissements de la foule. Un discours rageur contre le premier édile que Yann Ruder, conseiller municipal de l'opposition, n'a pas vraiment atténué. « *Les élus vont devoir prendre leurs parts de responsabilités. Tout est fait pour que le Poma soit rasé au plus vite. Laon va à contresens*

de l'histoire, mais ce sont ses habitants qui vont en payer le prix. Arrêter le Poma a été une décision politique et non de gestion, croyez-moi ! », s'est-il exclamé, avant de laisser la parole à René Dosière, qui n'a pas été plus tendre envers Antoine Lefèvre. « *Aujourd'hui je suis triste et en colère. Je suis triste car j'aime cette ville et cette décision va à l'encontre de son intérêt et des Laonnois. Pour moi, le maire n'aime pas cette ville, il n'est d'ailleurs maire qu'à temps partiel, a-t-il taclé sous les applaudissements avant de reprendre. Je suis en colère car cette décision a été prise dans des conditions inadmissibles. Le maire a un pouvoir absolu, il manipule tout car il a très peu d'opposition. Les élus ont été manipulés mais*

ce n'est pas à moi qu'on va apprendre à manipuler les chiffres, il n'y a eu aucun débat contradictoire »

Avant d'adresser un dernier adieu au Poma, Jean-Michel Bèvière a transmis une petite lettre d'espoir aux personnes présentes en leur rappelant qu'un recours annulation était encore à l'étude au tribunal administratif d'Amiens. Aussi, si le Poma venait à être démonté rapidement, l'opposant n'hésiterait pas à déposer un référé pour sabotage. « *C'est un marché public, il doit y avoir des appels d'offres* », a-t-il tenu à rappeler. Pourtant, hier soir, la rumeur disait que le démantèlement du Poma commencerait dès aujourd'hui.

PÉNÉLOPE MILAN

VOTRE

Pourquoi est-il important que vous soyez là ce soir ?



JEAN-CHARLES PINCEMIN

Même si je ne le prends pas souvent, je suis attaché au Poma. Je suis Laonnois depuis 40 ans, alors je l'ai connu à ses débuts. Il était bien pratique, j'habite la cité des Cheminots et je dois me rendre plusieurs fois dans l'annexe en haut de Laon. Je le prenais car cela faisait gagner du temps. Aujourd'hui les temps de trajet risquent d'être sacrement d'être rallongés.



VINCENT LE QUELLEC

Aujourd'hui je porte un brassard noir à mon bras car j'attends le Poma. Je ne suis à Laon que depuis quelques années mais je pense que justement, cela me montre combien le Poma est un élément important de la ville. Il est utile et efficace, en plus d'être écologique. C'est un vrai trait d'union entre la ville haute et la ville basse. Les bus n'auront pas le même atout.



ANTOINE NEUVILLE

Je suis venu comme simple citoyen qui vient protester. Laon est en train de massacrer un bon moyen de transport qui, selon moi, pourrait avoir de l'avenir. On aurait pu trouver des subventions, tout cela a été fait à la hâte. Pourquoi n'a-t-on pas attendu quelques mois supplémentaires ? Je trouve cela vraiment dommage et complètement idiot.

TRANSPORT

Un dernier rendez-vous pour le Poma

Le Front de gauche et le collectif Aux actes citoyens donnent rendez-vous, ce soir pour un dernier adieu au Poma. La population laonnoise est conviée au mouvement.

Le Front de gauche et le collectif Aux actes citoyens organisent un rassemblement ce samedi à 18 h 30 à la station Hôtel-de-Ville. Yan Ruder s'explique.

► Vous appelez à manifester samedi à la station Hôtel-de-Ville, est-ce un dernier baroud d'honneur pour votre formation ?

Pas vraiment. Le Poma va disparaître, il faut se faire une raison. Longtemps, j'ai cru qu'on pourrait inverser la tendance, mais cela n'a pas été possible. Notre combat maintenant se porte en faveur des salariés touchés par ce démantèlement. Nous avons là onze personnes qui doivent être reclassées.

► RATP-Dev, la Ville de Laon et l'Agglo ne s'étaient-ils pas engagés en faveur du reclassement des salariés ?

La société RATP-Dev et en mesure de proposer des postes sur le Nord ou en région parisienne. Nous, on souhaite des solutions sur le territoire et à des salaires comparables. Pour l'instant, nous n'avons que des propositions orales avec des pertes



Pour Yan Ruder l'arrêt du Poma entraînera des contraintes supplémentaires.

de salaire qui oscillent entre un quart ou un tiers en moins, ce n'est pas acceptable. De plus, les salariés doivent se voir proposer des emplois

et pas uniquement des formations. Si, on regarde ce qui est en train de se passer avec les abattoirs, on est en droit de s'inquiéter. Pour l'instant, on

ne propose aux anciens salariés que des formations. Avec les salariés du Poma, on est face à des personnes qualifiées, leur reclassement devrait

11 L'arrêt du funiculaire entraîne le reclassement de onze salariés du Poma. Des propositions devraient être faites par RATP-Dev, la Ville de Laon et la Communauté d'agglomération.

poser moins de problèmes. Le 1^{er} septembre, nous nous retrouvons, tous à l'Agglo pour en discuter.

► Demain commence l'après Poma, comment l'envisagez-vous ?

Les nouvelles lignes mises en place sont loin de faire l'unanimité. Par exemple, il n'y a plus d'arrêt à la cité administrative. Nous devons retravailler les lignes de bus en commission, ensuite, il va falloir repenser le projet de ville. Est-ce qu'on baisse les bras et qu'on gère la misère ou est-ce qu'on est capable de valoriser notre patrimoine et notre territoire ? Il nous faut répondre à cette question, très vite.

MARIE-PIERRE DUVAL

LA CAPELLE

Grain de sable à la carrière olympique de l'hippodrome

Destinée à être utilisée pour des concours d'équitation, la carrière de La Capelle a été aménagée avec un sable non conforme. Il va falloir le changer.

■ La carrière de l'hippodrome de La Capelle, en Thiérache, inaugurée l'an dernier, est victime d'un défaut de conception. « Son sable n'est pas conforme. Il en faudrait en provenance de Fontainebleau. Apparemment, cela n'a pas été le cas », souligne Jean-Luc Egret, président de la société de courses. Le sable de Fontainebleau est un élément naturel et blanc, réputé pour la pratique des activités équestres, ni trop dur, ni trop mou. Il est propice à ne pas blesser les chevaux mais, au contraire, à accompagner pleinement leurs évolutions.

Un investissement de 600 000 euros

La carrière est destinée à des concours de dressage, de sauts d'obstacles et d'attelages. « Les cavaliers se sont plaints de la mauvaise qualité du revêtement », indique le président. Cet équipement a coûté la somme de 60 000 euros avec le concours du conseil régional, du conseil départemental, de la communauté de communes et du fonds Éperon. Il a été aménagé au cœur de l'hippodrome sur un terrain de dimension olympique (une longueur de 160 mètres et une largeur de 80 mètres).

Pourtant, ce n'est pas la société de courses qui est directement concernée par la situation. Ses statuts l'empêchent de se détourner du cœur de son activité, la promo-



Jean-Luc Egret montre la carrière située au centre de l'hippodrome de La Capelle. Tél

tion et l'organisation d'épreuves de trot d'envergure nationale. C'est la société « Jumping de Thiérache » qui tenait les rênes de la carrière. Mais elle a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de grande instance de Laon en février dernier en raison de sa difficulté à trouver des financements. « Nous allons relancer une nouvelle association », assure cependant Jean-Luc Egret. Le problème, c'est qu'il va falloir dégager le sable jugé non conforme et le remplacer. Ce chantier gigantesque devrait être entrepris à la fin de la saison des

courses, prévue le 20 novembre. Après les chevaux, l'hippodrome devrait donc être concerné par un ballet de camions. Un accord devrait être trouvé avec la société qui a aménagé la carrière. Elle est assurée et a pointé la responsabilité de son fournisseur. Mais la tâche à accomplir est gigantesque avec plus de 1 900 tonnes de sable à déplacer sur une profondeur d'une quinzaine de centimètres. « Il y aura un accord à l'amiable ou ce sera le recours au tribunal », résume Jean-Luc Egret.

T. DE LESTANG PARADE

HIPPISE

Derniers investissements et ensuite tout sera neuf à l'hippodrome

■ L'hippodrome de La Capelle ne cesse d'être transformé et embelli. La toiture des boxes des chevaux va être réalisée avec de nouvelles tuiles au mois de septembre. Un parking pour les véhicules transportant les équadés va aussi être réalisé avec un revêtement en macadam sur 6 000 mètres carrés.

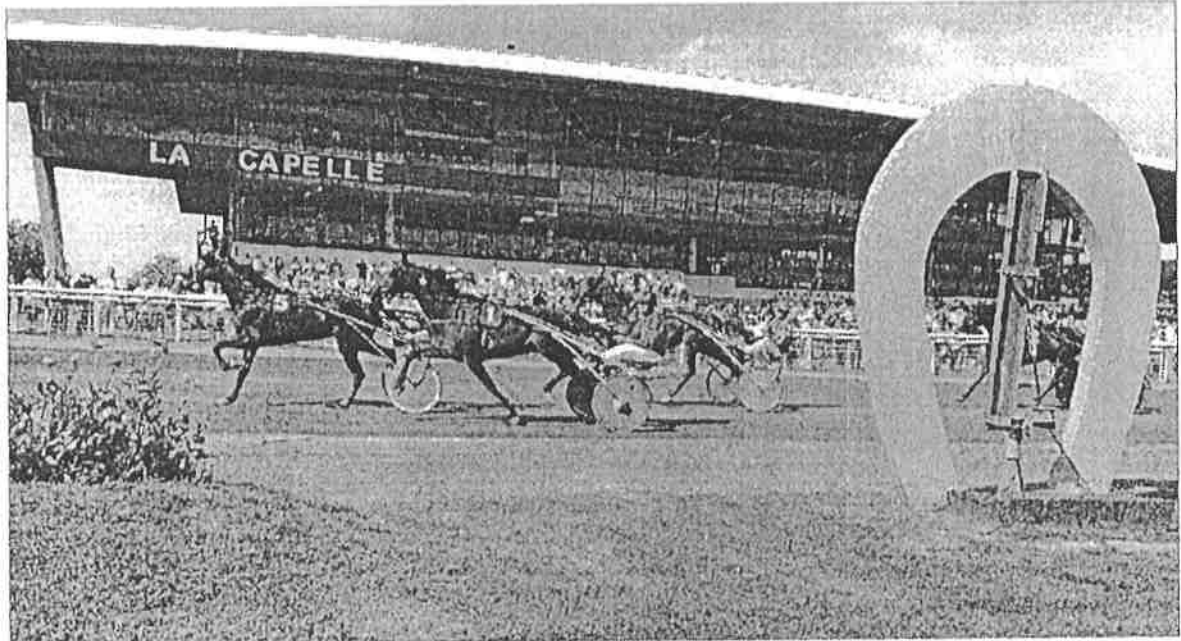
Ces investissements, financés en fonds propres, s'élèvent globalement à 170 000 euros. Et ensuite ? Rien. « Après, tout sera neuf », estime Jean-Luc Egret, président de la société de courses, âgé de 72 ans.

Un succès national

L'hippodrome, c'est sa vie. « Cela fait 52 ans que je suis à La Capelle », glisse-t-il, en esquissant une forme de bilan. « Je ne me suis jamais lassé. Cela n'a été que des défis successifs. Nous sommes passés d'une petite société de province à l'une des plus belles de France et d'Europe. »

Il rappelle que le 10 juillet les meilleurs chevaux du continent se sont, ainsi, affrontés à La Capelle. Une cité de moins de 2 000 habitants tout entière dédiée au cheval, avec la formation de plus de 200 apprentis par an avec la maison familiale de Beauregard.

Le site, et sa centaine de studios, accueille une école de lads, entraîneurs et drivers, une maréchalerie,



Les investissements pour aménager l'hippodrome s'élèvent globalement à 170 000 euros.

une école de soins aux équadés, de monitorat de sport équestre. Il y a aussi un centre d'entraînement permanent avec 50 chevaux présents chaque jour.

Mardi prochain, le programme

s'annonce séduisant.

Entrée gratuite

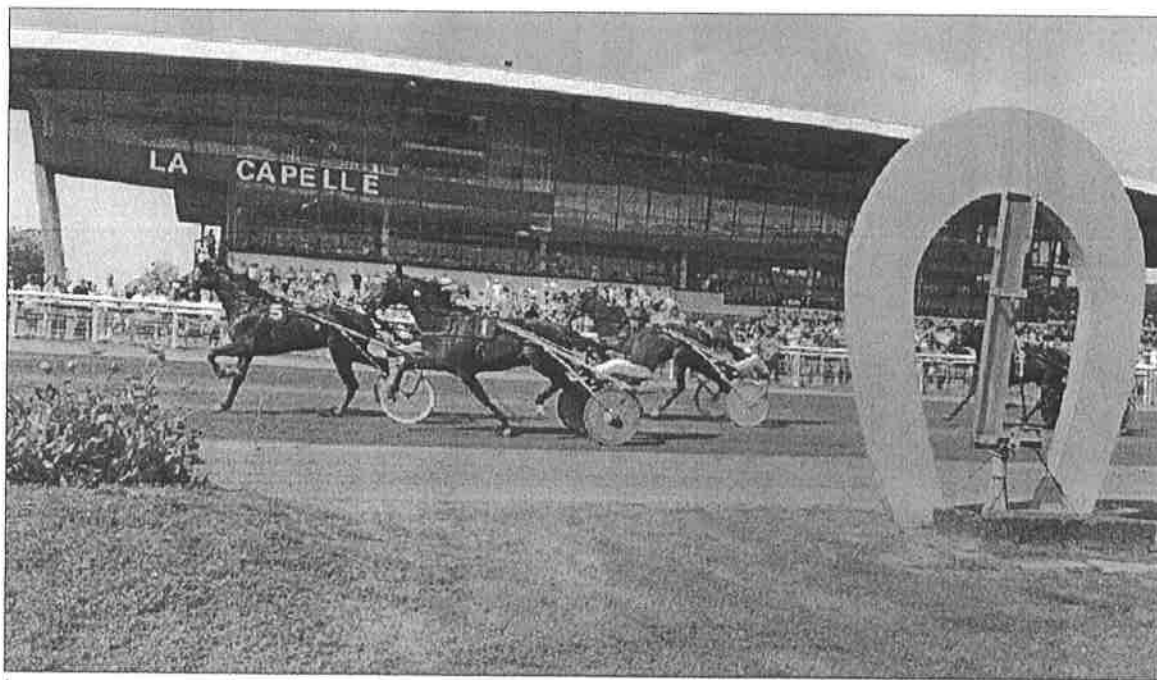
Huit ou neuf départs de courses de trot seront organisés avec entrées gratuites. Un restaurant pa-

noramique, avec ses 400 places, sera ouvert, comme pour chaque réunion. Jean-Luc Egret promet un beau spectacle : « Le cheval est le plus bel animal. Ses efforts, lors des courses, sont superbes. Il est attu-

chant et procure des joies. Les rapports entre les hommes et les chevaux sont exceptionnels. »

THIERRY DE LESTANG PARADE
Réunion hippique le mardi 30 août à midi.
Entrée gratuite

Des investissements au trot à l'hippodrome



Les investissements pour aménager l'hippodrome s'élèvent globalement à 170 000 euros.

L'hippodrome de La Capelle ne cesse d'être transformé et embelli. La toiture des boxes des chevaux va être réalisée avec de nouvelles tuiles au mois de septembre. Un parking pour les véhicules transportant les équidés va aussi être réalisé avec un revêtement en macadam sur 6 000 mètres carrés.

Ces investissements, financés en fonds propres, s'élèvent globalement à 170 000 euros. Et ensuite ? Rien. « Après, tout sera neuf », estime Jean-Luc Egret, président de la société de courses, âgé de 72 ans.

Un succès national

L'hippodrome, c'est sa vie. « Cela fait 52 ans que je suis à La Capelle », glisse-t-il, en esquiss-

sant une forme de bilan. « Je ne me suis jamais lassé. Cela n'a été que des défis successifs. Nous sommes passés d'une petite société de province à l'une des plus belles de France et d'Europe. »

Il rappelle que le 10 juillet les meilleurs chevaux du continent se sont, ainsi, affrontés à La Capelle. Une cité de moins de 2 000 habitants tout entière dédiée au cheval avec la formation de plus de 200 apprentis par an avec la maison familiale de Beauregard.

Le site, et sa centaine de studios, accueille une école de lads, entraîneurs et drivers, une maréchalerie, une école de soins aux équidés, de monitorat de sport équestre. Il y a aussi un centre d'entraîne-

ment permanent avec 50 chevaux présents chaque jour.

Mardi prochain, le programme s'annonce séduisant.

Entrée gratuite

Huit ou neuf départs de courses de trot seront organisés avec entrées gratuites. Un restaurant panoramique, avec ses 400 places, sera ouvert, comme pour chaque réunion. Jean-Luc Egret promet un beau spectacle : « Le cheval est le plus bel animal. Ses efforts, lors des courses, sont superbes. Il est attachant et procure des joies. Les rapports entre les hommes et les chevaux sont exceptionnels. »

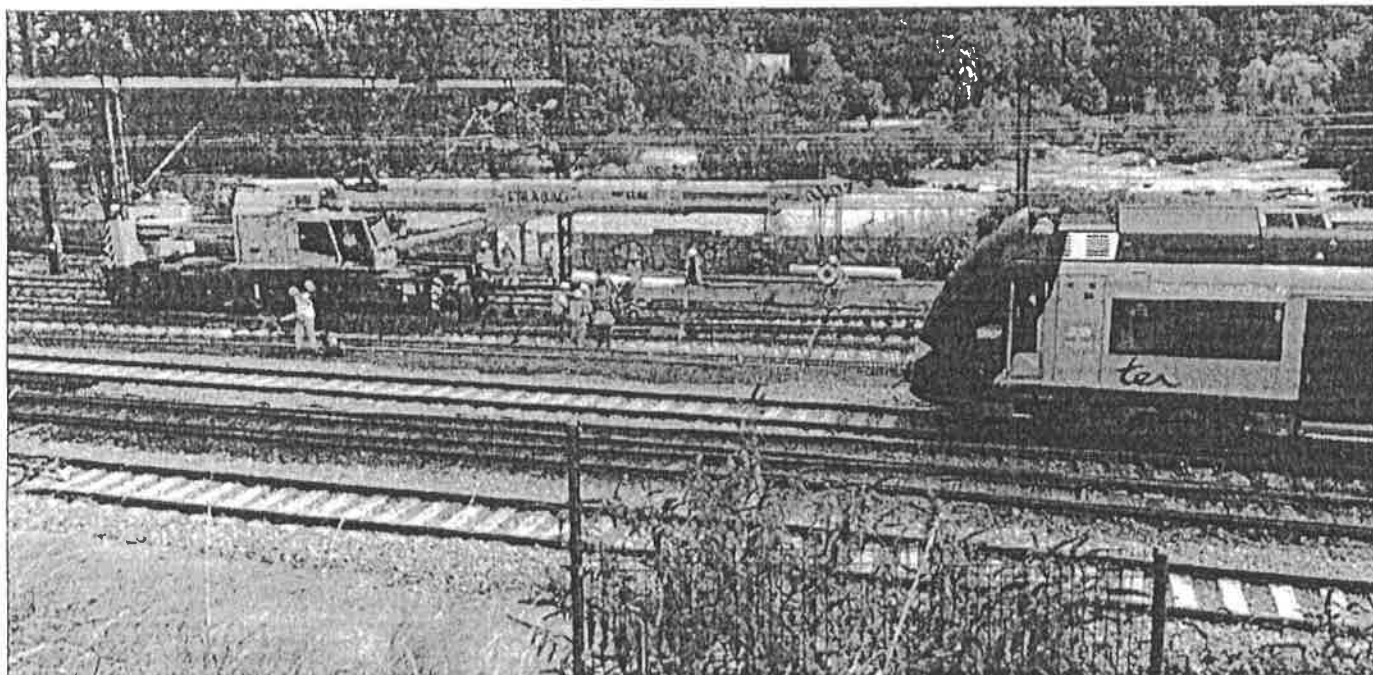
THIERRY DE LESTANG PARADE

► Course de trot avec entrée gratuite le mardi 30 août à midi.

TRANSPORT

Rentrée compliquée sur les rails

À compter d'aujourd'hui, des grilles horaires consécutives à des travaux lourds sur le réseau risquent encore de mécontenter certains usagers. Ce qui pourrait durer jusqu'à fin octobre.



SNCF Réseau compte remplacer plus de 70 aiguillages entre 2016 et 2017 dans le secteur de Creil, point névralgique du trafic ferroviaire dans la région.

Surprise scandaleuse de TER Picardie : des trajets plus longs et des dessertes détériorées ! Annoncées par la SNCF le 19 août, des nouvelles grilles horaires de rentrée commencent à faire grincer sur les rails. L'association Lutèce, qui rassemble les usagers de l'étoile ferroviaire de Creil, a été la première à déplorer via le réseau social Twitter. Car ces horaires temporaires, valides à partir de ce lundi 29 août, resteraient « en mode dégradé » après les travaux du printemps-été sur le réseau, centrés à Creil, nœud ferroviaire majeur pour toute la région.

« La SNCF Réseau maintiendra des limitations de vitesse, alors que le chantier fera une pause pendant sept mois », résume Lutèce. À la suite de quoi, des travaux reprendront entre mai et octobre 2017, total : « Pas de retour à la normale envisageable avant fin 2017 ! » Prête à admettre une gêne « aussi brève que possible » pour la ré-

novation du réseau, l'association estime « inacceptable » que les horaires classiques ne reviennent pas une fois les travaux suspendus. D'autant que Lutèce redoute dans cet intervalle une multiplication de trains supprimés, départs avancés, ruptures de correspondances, surcharges, etc.

Aucun train Paris-Amiens entre 18 h 07 et 18 h 58

Entre fin octobre et avril, « nous serons entre deux importantes périodes de travaux. Ce qui ne signifie pas qu'il ne se passera rien sur le terrain », explique le transporteur, qui justifie ainsi le maintien d'une limitation de la vitesse à 60 km/h dans la traversée de Creil. « Elle n'aura qu'un impact négligeable, surtout pour les trains desservant la gare », rassure la SNCF. Qui concède néanmoins ne disposer que de maigres marges de manœuvres. Au moindre grain de sable, le risque de

arranger avec les usagers. La SNCF a communiqué sur les grilles en deux temps (le 19 puis le 22 août). Semant un peu de confusion, en particulier sur les lignes Paris-Amiens (ligne 22), Paris-Saint-Quentin (ligne 12) et Paris-Creil (ligne 23), dont les horaires, d'abord annoncés valables jusqu'en décembre, ne le seront finalement que jusqu'au 28 octobre.

Un progrès donc. Mais d'ici le Toussain, quelques points noirs fleuriront dans les grilles. Le 18 h 07 Paris-Amiens direct, par exemple, aura quand même un temps de trajet de 1 h 32. En pleine pointe du soir, il n'y aura aucun Paris-Amiens entre 18 h 07 et 18 h 58. Et aucun Paris-Creil entre 17 h 58 et 18 h 23. Ensuite ? Les choses pourraient s'améliorer. La limitation de vitesse « n'entraînera qu'un allongement réduit du temps de parcours d'une à trois minutes pour les trains ne s'arrêtant pas à Creil », calcule la SNCF. Sur Paris-

Saint-Quentin, des départs pourront être avancés de neuf minutes. Sur Amiens-Tergnier - Saint-Quentin (ligne 4), les horaires de rentrée ne seront valables que jusqu'au 18 septembre. Au-delà, il y aura des modifications d'horaires et des cas de substitution. Sur Paris-Laon, les horaires seront réadaptés à compter du 23 septembre, « suite au ralentissement imposé par l'instabilité du terrain due à la coulée de boue de mai ».

Consulter régulièrement les fiches horaires

Bref, de quoi déboussoler les usagers. Voir carrément « d'indigner » Christiane Dupart, la présidente de la Fédération des usagers FNAUT Hauts-de-France. « Une telle incertitude ne fait que souligner la légèreté avec laquelle la SNCF traite les associations », sermonne l'usagère. Qui recommande vivement de consulter régulièrement les fiches horaires

À SAVOIR

Des travaux jusqu'en 2017

Entre Amiens et Tergnier : 63 km de voies à changer jusqu'au 3 mars 2017 ; une opération de 80 millions d'euros ; vitesse limitée sur le chantier, autocars de substitution à partir du 19 septembre.

En gare de Creil : 35 aiguillages sont à remplacer ; une opération de 17 millions d'euros débute le 14 mars 2016, avec une série de sept week-ends de chantier jusqu'au 28 octobre ; une deuxième phase de travaux est prévue au printemps 2017.

(www.ter.sncf.com/picardie) dans les semaines et mois à venir. Un conseil avisé que la SNCF adresse d'ailleurs aussi à ses voyageurs.

GAËL RIVALLAIN

LES HAUTS-DE-FRANCE, RÉGION FERROVIAIRE

- ▶ 1 230 trains par jour, 185 000 voyageurs TER quotidiens dans 245 rames, desservant 138 gares et 225 haltes.
- ▶ En Picardie, des lignes sont

menacées de fermeture du fait de leur mauvais état : Abbeville-Le Tréport, Beauvais-Abancourt, Abancourt-Le Tréport, Laon-Hivon et Crépy-Laon.

LE CHIFFRE

515 kilomètres de voies sont jugées « en mauvais état » par le conseil régional des Hauts-de-France.

LA PHRASE

« La Région devra préparer des expérimentations de mise en concurrence (de la SNCF), dès que la loi le lui permettra. »

Rapport prospectif sur les transports du conseil régional des Hauts-de-France (juillet 2016)

TRANSPORTS

Car « Macron » : on a testé la ligne Lille-Saint-Quentin

Les cars « Macron » sont censés être la référence en termes de confort et de budget. Plusieurs compagnies font étape à Saint-Quentin. Embarquement immédiat.

Le départ est donné à 9 heures à la gare routière de Lille, non loin de la gare Europe. Une dizaine de passagers patiente. Il est 8 h 55. Au loin, l'un des cars Macron de la compagnie Flix Bus pointe le bout de sa calandre. L'embarquement est imminent. En file indienne, les usagers présentent leur titre de transport réservé sur internet. À l'intérieur, flotte un agréable parfum de neuf. Pas de papier à terre, ni de miettes, et les banquettes sont immaculées.

Chacun prend place sur son siège. Mais, à 9 heures pile, heure du départ, seul un quart du bus est rempli. « La faute à l'horaire », signale le chauffeur. « Avant les vacances on partait à 8 heures, ce qui ouvrait

« En termes d'économie, c'était plus avantageux de faire ça plutôt qu'un aller en train »

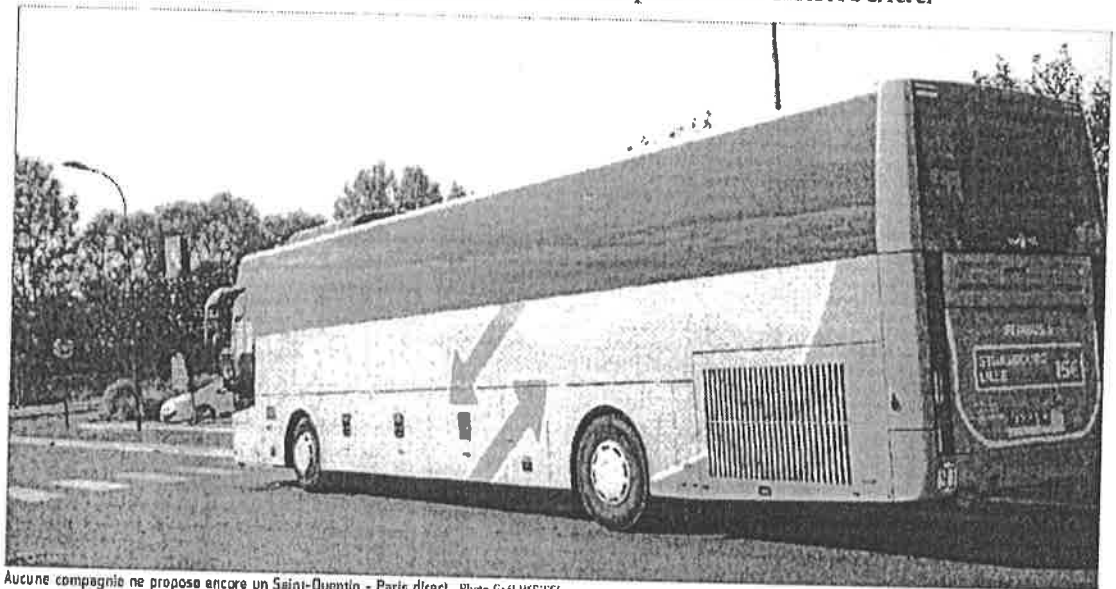
Élodie, 38 ans

tout le monde parce qu'ils arrivaient plus tôt. Là, 9 heures, ça n'arrange personne. D'autant qu'à rentrer il y aura beaucoup plus de bouchons, ça va être l'enfer pour sortir de Lille », reprend-il. Nous sommes prêts à partir. Dans le micro, le conducteur distille quelques précautions

Une offre encore limitée

Seules deux compagnies des autocars « Macron » font étape à Saint-Quentin : Flixbus et Isilines. Les destinations suivantes sont accessibles au départ ou à destination de Saint-Quentin : Lille, Tourcoing, Nogelles-Godault, Reims, Chalon, Saint-Dizier, Metz, Strasbourg, Nancy. En fonction de la distance, les prix s'échelonnent. Comptez 5 € pour le trajet le plus court et une petite trentaine d'euros pour le trajet le plus long. La distance la plus courte est celle de Nogelles-Godault en une quarantaine de minutes, la distance la plus longue rejoint Strasbourg en un peu plus de sept heures. En revanche, aucun car ne relie pour l'instant Saint-Quentin à Paris.

Infos sur isilines.fr ou flixbus.fr



Aucune compagnie ne propose encore un Saint-Quentin - Paris direct. Photo Gaël HERPESSE

d'usage : « Je vous rappelle que le port de la ceinture est obligatoire. La nourriture est tolérée dans le bus, mais pensez à récupérer vos déchets avant de descendre ».

Nous voilà sur la route. Le bus effectue la liaison Lille-Strasbourg, avec une étape à Saint-Quentin. La majeure partie des voyageurs s'arrête au-delà de la cité des Pastels. Beaucoup reviennent de vacances, et cherchent à rejoindre leur région à moindre coût. Élodie Velisier, 19 ans, rentre chez elle, à Reims. C'est

la première fois qu'elle emprunte cet itinéraire : « J'ai payé 9 €. En termes d'économie, c'était plus avantageux de faire ça, qu'un aller en train jusque chez moi », précise-t-elle.

Sa voisine de couloir, quant à elle, rend visite à un ami, à Strasbourg. Et il n'y a pas photo. Pour la Lilloise, le Flix bus est la meilleure alternative. Pour rejoindre la cité alsacienne elle aura déboursé seulement 15 € « J'ai testé le covoiturage mais ce n'est pas trop mon truc, et le

prix du train est exorbitant, 130 € pour seulement trois heures de trajet... »

Pourtant, mieux vaut s'armer de patience : « Bon, c'est quand même 8 h 40 de trajet, mais ça va je ne suis pas pressée », sourit-elle.

Wi-fi et collations

Présenté comme un car low-cost haut de gamme, le car Macron est à la hauteur de nos attentes. « La qualité de service est l'une de nos priorités », signale d'ailleurs le conduc-

teur. Les assises sont confortables, la climatisation est efficace, et un écran central affiche l'image de la route en direct. Au-delà du confort lié aux équipements, la palette de services que propose le concept est intéressante. En cas de fringale, des sandwiches et autre sucreries sont en vente à l'avant du véhicule. « Il suffit de me demander », reprend le chauffeur.

Autre avantage, et non des moindres. Le bus dispose du wi-fi gratuit et permet de surfer librement sur la Toile, sans dilapider son forfait internet. Le débit est plutôt lent, mais après tout c'est mieux que rien. Un réseau interne met aussi à disposition une vidéothèque et une bibliothèque musicale permettant de télécharger gratuitement des films et des morceaux. Rien de mieux pour tromper l'ennui sur la route.

Il est 10 h 38, le car fait une halte à Saint-Quentin, place du Huit-Octobre. L'heure est venue pour nous de descendre. Bilan : 5 € pour 1 h 30 de trajet, soit une trentaine de minutes de plus que le trajet en voiture et trente de moins que le train. Intéressant.

CHLOÉ WYREMBLEWSKI

Le covoiturage plus convivial mais plus cher

Piébiscité par de nombreux usagers, le covoiturage est l'un des modes de transport les plus intéressants pour qui souhaite préserver son porte-monnaie. Mais est-il plus intéressant que les cars Macron ?

En termes de temps sûrement. Bien souvent, le covoiturage propose des trajets directs, sans arrêt et privilège les axes autoroutiers. Les trajets en cars, sont eux, plus longs, en raison du nombre d'étapes qui ponctuent la liaison, et surtout ils veulent moins vite qu'une voiture.

Par exemple, pour rejoindre la capitale en partant de Saint-Quentin, il faut compter 2 h en voiture, contre 6 h 40 en bus avec correspondance à Lille. Ça prête à réfléchir.

En revanche, d'un point de vue financier, la différence est dérisoire. Comptez 5 € pour un trajet Lille-Saint-

Quentin, contre 6 € à 8 € pour un trajet en covoiturage. La différence se creuse lorsqu'il s'agit d'aller à Paris : 10-12 € en covoiturage et 17 € en bus.

Évidemment la nuance se situe ailleurs. Le covoiturage, s'il est rapide et peu coûteux, peut tout de même comporter certains inconvénients. Moins confortable que le bus, le covoiturage peut vite décourager l'usager, notamment sur les longs trajets. D'autre part, mieux vaut ne pas avoir peur de la promiscuité.

Si vous voyagez à cinq personnes dans un petit véhicule, attendez-vous à être un peu à l'étroit. Inutile de préciser qu'il faut aussi être plutôt sociable et aimer converser avec ses voisins. Personnes impolies, s'abstenir. Contrairement au bus qui offre, lui, un espace beaucoup plus large et la possibilité de dormir ou de vaquer à ses occupations sans remords.

Le bras de fer avec Lactalis

Les syndicats ont décidé hier d'accentuer la pression sur Lactalis, annonçant une mobilisation nationale aujourd'hui pour tenter de forcer le géant laitier à remonter ses prix.



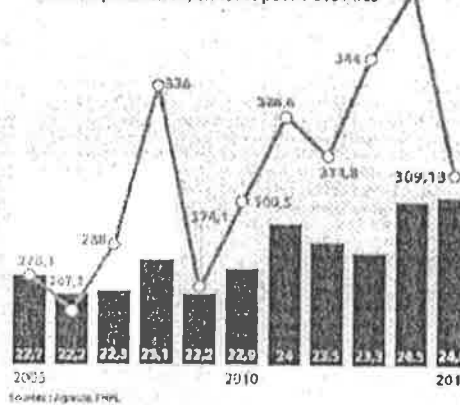
Une quinzaine de syndicalistes de la FDSEA ont retiré samedi des rayons des produits Lactalis dans un supermarché à Louvroil (Nord). AFP

Une action d'envergure nationale a été décidée après l'échec des négociations avec Lactalis la semaine dernière, a déclaré hier Philippe Jehan, président de la FDSEA Mayenne. Quelques heures plus tard, les principales organisations syndicales nationales de producteurs agricoles, FNSEA, FNPL et Jeunes agriculteurs, ont annoncé dans un communiqué le lancement aujourd'hui d'un «*moz d'ordre national pour aboutir à un accord avec Lactalis*» sur le prix du lait. La nature des actions qui seront menées n'a pour le moment pas été précisée. Selon le JDD, les agriculteurs en colère pourraient notamment «*s'inviter sur les sites de fabrication de Lactalis, et dans les grandes surfaces pour stigmatiser les marques Président, Lactel, Bridel*» appartenant au groupe. «*Nous sommes très déçus du comportement de Lactalis, qui se dit prêt à participer aux négociations, mais qui à côté de ça ne propose que des prix dérisoires*» au regard des moyens dont il dispose, explique Christiane Lambert, nu-

méro deux de la FNSEA, «*Lactalis devra plier ou alors ça lui coûtera très cher*», a pour sa part averti M. Jehan, annonçant d'ores et déjà que plusieurs fédérations dé-

LE PRIX ET LA PRODUCTION DE LAIT

■ Volumes livrés à l'industrie, en milliards de litres
— Prix à la production, en euros pour 1 000 litres



partementales de producteurs envisageaient des actions. En relançant les actions à l'échelon régional tout en promettant de porter le combat au niveau national, les producteurs de lait cherchent à augmenter la pression sur Lacta-

lis, resté silencieux depuis vendredi. Le groupe laitier avait alors proposé une augmentation de 15 euros la tonne de lait à compter du 1^{er} septembre, soit environ 271 euros. Cette proposition avait été perçue comme un véritable

Lactalis, un géant discret et controversé

La structure est restée familiale avec son siège installé dans la campagne près de Laval. Et même si la PME de Mayenne est devenue le géant mondial du lait Lactalis, elle tient plus que tout à la discrétion. L'entreprise fondée par André Besnier en 1933 à Laval, toujours dirigée par ses descendants, affiche sur son site internet un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros en 2014 et 229 sites industriels dans 43 pays.

En France, ils sont 15 000 à travailler pour lui et 75 000 dans le monde avec un chiffre d'affaires réalisé à 58 % en Europe, 21 % dans les Amériques, 7 % en Afrique, et 14 % entre l'Asie et l'Océanie.

Outre ses marques très connues de lait de consommation (Lactel), de fromages ou de beurre (Bridel, Président, Lanquetot, Roquefort Société...), Lactalis a mis la main en 2011 lors d'une OPA hostile sur la puissance italienne de l'agroalimentaire Parmalat. Il est aussi présent en Turquie avec le rachat du premier laitier turc Ak Gida en 2015, et en Inde avec la reprise de la filière laitière d'Anik industries en 2016.

Sans contact avec la presse ni même les pouvoirs publics, inconnu des salariés qui jurent ne «*même pas connaître sa*

tête», l'actuel PDG Emmanuel Besnier est «*à la limite de la paranoia*», estimait L'Expansion en mai 2015 : le magazine relatait alors que M. Besnier assistait aux matchs du Stade lavallois, le club de foot de la ville qu'il finance, «*depuis sa loge derrière des vitres fumées*».

Parler des produits, pas des hommes, semble être la devise du groupe. Et encore, avec modération. «*Il y a chez eux (les Besnier) une forme d'humilité poussée à l'extrême qui tangente avec l'orgueil*», juge le député européen, élu de Mayenne, Jean Arthuis.

La colère gronde chez les éleveurs qui l'ont pour client, mais quand ils témoignent sur les prix imposés par le géant mondial, c'est anonymement, de peur de perdre leur contrat s'ils portent atteinte à l'image du groupe. «*Lactalis met en avant le lait français et son savoir-faire dans ses publicités mais on nous paye au prix du lait indien*», s'insurge ainsi un éleveur breton.

Il est aussi reproché à Lactalis de ne pas publier ses comptes, mais cela devait changer avec la loi Sapin 2, qui devrait être adoptée d'ici la fin septembre et obliger les industriels de l'agroalimentaire à rendre publics leurs ré-

Le ministre de l'Agriculture a estimé que Lactalis ne pouvait «*pas payer le prix le plus bas en France*»

camouflet par les agriculteurs, qui estiment leur coût de production à 300 euros la tonne.

Lactalis achète actuellement la tonne de lait à 256,90 euros la tonne, soit bien en dessous du prix payé par d'autres transformateurs comme L'Ala et la société Slav (290 euros la tonne) ou la laiterie Saint-Père, filiale d'Intermarché (300 euros les 1 000 litres).

Impuissance du gouvernement

Pendant toute la journée de samedi, les producteurs de lait ont cherché à mettre en place une stratégie pour relancer le mouvement, après l'échec des deux rounds de négociations menés avec Lactalis la semaine dernière. Contre toute attente, vendredi soir, la FDSEA 53 avait appelé les manifestants à cesser leur occupation, entamée lundi dernier, d'un rond-point près d'un site industriel du groupe laitier, à Laval.

«*Nous souhaitons prendre le temps de faire un tour de France auprès de tous les producteurs*», avait déclaré samedi Xavier Beulin, président de la FNSEA, ajoutant qu'il n'est «*pas possible de rester dans cette forme de mépris de la part de Lactalis*».

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll était lui aussi monté au créneau, estimant que Lactalis, numéro un mondial des produits laitiers ne pouvait «*pas payer le prix le plus bas en France*». Il a dans le même temps admis que le gouvernement ne disposait d'aucun moyen pour forcer ce dernier à remonter ses prix et que son champ d'action se limitait à inciter les gens à négocier.

LES PRODUCTEURS ET LACTALIS

- ▶ Un producteur sur cinq en France travaille pour Lactalis, soit 20 % de la collecte française.
- ▶ Cela représente aussi

5 milliards de litres de lait collectés sur un total de 25 milliards de produits annuellement en France.

LE CHIFFRE

280 euros la tonne
C'est l'offre du médiateur du gouvernement qui n'a pas été acceptée par les producteurs.

LA PHRASE

«*Les agriculteurs se sont sentis humiliés par tant d'arrogance, meurtris par cette incapacité du groupe Lactalis à sortir d'une relation moyenâgeuse entre un seigneur et ses serfs.*»

Les syndicats agricoles

Alain Juppé fait sa rentrée

Loin du « clivage » et de la « surenchère » incarnés par Nicolas Sarkozy, Alain Juppé a fait hier sa rentrée politique à Chatou (Yvelines) sous le signe du « rassemblement », réservant toutefois quelques piques à son principal rival à la primaire de la droite. Le maire de Bordeaux avait prévenu : « Nicolas Sarkozy n'est pas mon problème, je ne suis pas en campagne contre Nicolas Sarkozy. » Il faut dire que quelques heures plus tôt, le maire de Bordeaux avait décoché deux flèches contre l'ancien chef de l'État en disant son opposition de principe à une loi interdisant le burkini et à la suspension du regroupement familial, préconisées par l'ancien président. « On ne va pas ouvrir la machine à claques tous les jours », glissait un député juppéiste. Mais quelques « calottes », si nécessaire, selon Jean-Pierre Raffarin. Alors sous la chaleur caniculaire, Alain Juppé,



Alain Juppé, hier, à Chatou. AFP

devant quelque 2 000 personnes selon les organisateurs, livre sa feuille de route. « Rassembler plutôt que chercher à cliver », « rassembler plutôt que vouloir exclure ou stigmatiser », « rassembler plutôt que d'exciter les suren-

chères » et « refuser toujours d'instrumentaliser les peurs, de flatter les bas instincts », a-t-il lancé. Un de ses plus fervents soutiens, M. Raffarin, y était allé encore plus fort à la tribune : « On ne gouverne pas avec la haine, la haine c'est la colère des faibles », a-t-il dit sans toutefois ne citer aucun des adversaires à la primaire.

Favori dans les sondages

Alain Juppé reste le favori de la primaire à droite pour la présidentielle 2017, malgré un léger rebond de l'ancien président depuis l'annonce de sa candidature lundi, selon un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour BFM-TV et *Le Parisien-Aujourd'hui en France* publié hier. Nicolas Sarkozy (27 % fin août, contre 24 % fin juillet et 21 % au début de l'été) reste nettement distancé par Alain Juppé qui reste stable depuis juin à 38 % des intentions de vote au premier tour.

Plusieurs maires veulent maintenir leur arrêté anti-burkini

Au lendemain de la suspension par le Conseil d'État de l'arrêté anti-burkini de Villeneuve-Loubet, plusieurs communes résistent.

Le Conseil d'État a mis vendredi un coup d'arrêt aux interdictions des tenues « ne respectant pas la laïcité » sur les plages publiques prises par une trentaine de communes du littoral, en appelant au « respect des libertés garanties par les lois ». Le premier concerné, Lionnel Luca, député-maire LR de Villeneuve-Loubet, a annoncé qu'il se conformerait à la décision de la juridiction administrative suprême. « J'appliquerai bien sûr, la décision du Conseil d'État, quoi qu'on en pense », a réagi M. Luca, tout en se disant favorable à une loi sur cette question, à l'instar de nombreux élus de droite et d'extrême droite.



Plusieurs communes ont décidé d'interdire le burkini sur leurs plages. Illustration AFP

« Des hommes politiques continuent à argumenter sur une polémique qui n'a plus lieu d'être »

M. Patrice Spinosi

Toutefois, de nombreux maires – notamment ceux de Nice, Menton, Fréjus, Mandelieu-la-Napoule, ou encore de Sisco en Haute-Corse, de Leucate ou du Touquet – ont fait savoir que leur arrêté demeurait en vigueur. Une prise de position symbolique puisque ces textes ont une durée d'application limitée à fin août, mi-septembre, selon les cas, et que

les verbalisations ont été rares. « Tous ces arrêtés, s'ils sont maintenus, vont être attaqués », a averti samedi M. Patrice Spinosi, avocat de la Ligue des droits de l'Homme qui avait saisi le Conseil d'État. « J'ai du mal à comprendre comment des hommes politiques continuent à argumenter sur une polémique qui n'a plus lieu d'être », a-t-il ajouté.

Le Premier ministre, Manuel Valls, estime que la décision du Conseil d'État « n'épule pas le débat qui s'est ouvert » sur cette question. « Rester silencieux, comme par le passé, c'est un petit renoncement. Une démission de plus », a-t-il dit sur sa page Facebook, au moment où le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, prônait

« l'apaisement ». À Nice, la mairie a fait savoir que les femmes portant un burkini « continueront d'être verbalisées », tant que l'arrêté n'est pas invalidé. Le maire FN de Fréjus, David Rachline, soutient que son arrêté reste « valable », jusqu'au 12 septembre, n'étant sous le coup d'« aucune procédure ». Le député-maire LR du Touquet, Daniel Fasquelle, juge que son arrêté n'a été que « partiellement invalidé » par la décision du Conseil d'État et « continuera de s'appliquer ». Le député-maire LR de Menton a affirmé qu'il maintenait son arrêté, qui s'applique jusqu'au 31 août, et que la situation « extrêmement tendue » dans sa ville frontalière avec l'Italie « doit être prise en compte ».

Ce que la réforme va changer

Après 18 mois de polémiques, la réforme du collège, une des mesures phares du quinquennat, entre en vigueur cette rentrée. Tour d'horizon des principales mesures.

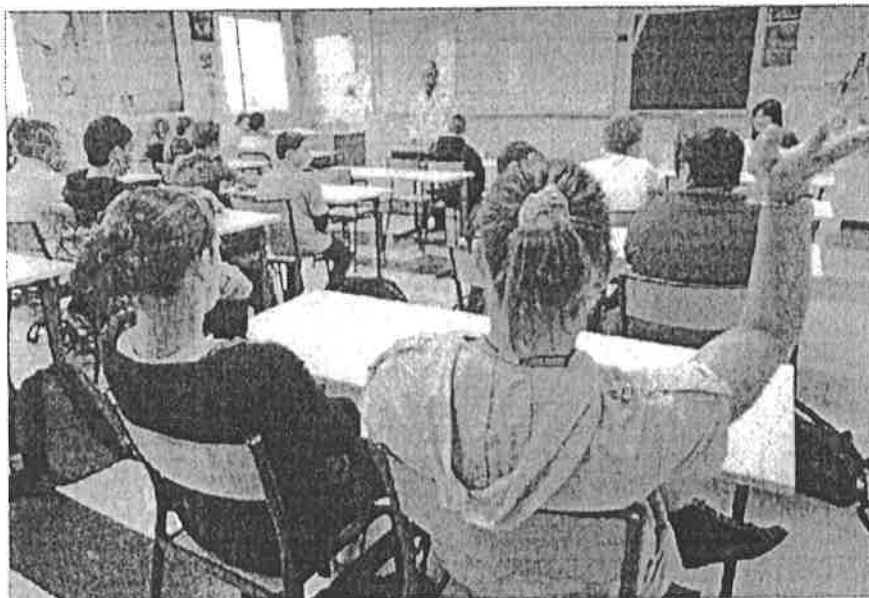
Destinée à redynamiser le collège et améliorer l'égalité des chances selon le gouvernement, la réforme du collège reste vivement critiquée par plusieurs syndicats d'enseignants, traditionnellement à gauche, et une grande partie des candidats à la primaire de la droite. En voici les six principaux points.

1 AUTONOMIE Dans le cadre de cette réforme, chaque établissement attribue 20 % de son emploi du temps à du travail en petits groupes, de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR TOUS Actuellement limité aux classes de sixième et facultatif, il sera généralisé : maîtrise des fondamentaux, approfondissement, méthodes de travail... Il totalisera trois heures par semaine en sixième, au moins une heure ensuite.

3 INTERDISCIPLINARITÉ Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), qui mêlent plusieurs disciplines au sein d'un même cours, démarrent en cinquième. Ils doivent favoriser le travail en groupe et permettre aux élèves de mieux comprendre le sens des apprentissages. Il existe huit thèmes d'EPI (santé, transition écologique, langues et culture de l'Antiquité...). Les élèves en suivront deux par an et au moins six des huit thématiques entre la cinquième et la troisième.

4 DEUXIÈME LANGUE VIVANTE Son apprentissage est avancé d'un an, en cinquième, tandis que la première langue est généralisée dès le CP (contre le CE1 actuellement). Les sections européennes du collège disparaissent, de même qu'une partie des classes bilingues (deux langues vivantes dès la sixième, actuellement 16 % des élèves). Sont maintenues les « bilingues de continuité »,



La réforme du collège entre en vigueur jeudi, date de la rentrée pour plus de trois millions de collégiens en France. AFP

Des millions de nouveaux manuels

Qui dit nouveaux programmes dit nouveaux manuels : les éditeurs scolaires ont imprimé cet été huit à neuf millions de livres pour le collège, à l'issue d'une course contre la montre pour être prêts à la rentrée. Normalement, les éditeurs disposent d'une année entre la publication officielle des programmes et leur entrée en vigueur, afin de pouvoir élaborer les livres scolaires. Cette fois, ils n'ont eu que neuf mois pour revoir les ouvrages de l'école élémentaire et du collège. Et encore moins de temps pour les manuels de troisième, car les nouvelles épreuves du diplôme national du brevet ont tardé à paraître. « Dans l'ensemble, les livres sont là pour la rentrée, à 95 % », indique Sylvie Marcé, présidente du groupe éducation au Syndicat national de l'édition (SNE).

Une des nouveautés des programmes est qu'ils sont conçus par cycles de trois ans et non plus par année. Mais dans le choix des enseignants « on estime à

pas plus de 20 % les livres par cycle choisis », indique-t-elle, tout en soulignant que les manuels conçus par année prennent en compte une progression par cycle. Les nouveaux manuels de collège proposent aussi des pistes d'Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), par exemple sur la tour Eiffel comme symbole de l'âge industriel et de la culture avec les Expositions universelles.

Pour le collège, l'État finance le renouvellement des manuels sur deux rentrées, avec 150 millions d'euros budgétés pour cette année. Les élèves de la sixième à la troisième doivent avoir cette année de nouveaux manuels de français, mathématiques et histoire-géographie, les élèves de cinquième un manuel de LV2 (2^e langue vivante), dont l'enseignement est avancé d'un an, et les élèves de sixième un nouveau manuel de sciences. Les livres des collégiens dans les autres matières doivent être renouvelés à la rentrée 2017.

Une réforme controversée

Parmi les opposants, un front syndical représente 80 % des professeurs ayant voté aux dernières élections professionnelles. Avec le Snes, première organisation dans le secondaire et l'un des fer de lance de la mobilisation, on trouve le Snaic (classé à droite), le Snep (enseignement professionnel), mais aussi les syndicats FO, CGT et SUD du public et du privé. Ils craignent une « multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement » et une « mise en concurrence » des matières et des collèges, voire un grignotage des horaires des disciplines. Parmi les partisans figurent deux syndicats dits « réformistes » SE-Unsa et Sgen-CFDT, la fédération de parents d'élèves FCEP (malgré des tensions internes), et l'enseignement privé, qui devra aussi appliquer la réforme.

qui poursuivent en sixième l'enseignement d'une langue autre que l'anglais entamé en primaire, notamment l'allemand.

5 LANGUES ANCIENNES La disparition des options latin et grec a suscité une fronde des enseignants de lettres classiques, les premiers à battre le rappel contre la réforme dès avril 2015. Le ministère a dû revoir sa copie : les EPI comptent une initiation aux langues de l'Antiquité, assortie d'un enseignement de complément.

6 CRÉATIONS DE POSTES La réforme mobilisera 4 000 des 54 000 créations de postes promises pour l'éducation sur le quinquennat (2 500 à la rentrée 2016, 1 500 la suivante).

APPEL À LA GREVE LE 8 SEPTEMBRE

► Premier syndicat du secondaire, le Snes appelle à la grève le 8 septembre contre la réforme du collège et les conditions de la rentrée.

► La rentrée scolaire s'annonce « incertaine », selon le syndicat, qui invite les enseignants à la « résistance pédagogique ».

LE CHIFFRE

3 325 388
collégiens feront leur rentrée ce jeudi dans 7 100 établissements.

LA PHRASE

« Partant du constat que le collège tel qu'il fonctionnait actuellement était un échec pour au moins un élève sur quatre (...) et que la responsabilité des pouvoirs publics est faire réussir aussi ceux qui sont en échec, le collège a été repensé. » Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation

Le burkini validé par la justice

Le Conseil d'État, haute cour administrative, a mis un coup d'arrêt aux interdictions du burkini, en rappelant les maires au « respect des libertés garanties par les lois ».

LES FAITS

- Le Conseil d'État a suspendu vendredi l'arrêté anti-burkini pris par la commune de Villeneuve-Loubet (Côte d'Azur).
- Il rappelle à tous les maires qui ont invoqué le principe de laïcité qu'ils ne peuvent se fonder sur « d'autres considérations » que l'ordre public.
- Ces arrêtés anti-burkini ont déclenché un débat fiévreux sur la place de l'islam en France, dont se sont emparés les responsables politiques, sur fond de campagne présidentielle.

L'institution a en l'espèce suspendu l'arrêté pris par la commune de Villeneuve-Loubet (Côte d'Azur), mais aussi insisté sur les limites des pouvoirs de police des maires, alors qu'une trentaine de communes ont interdit en France le port de ces tenues de bain islamiques très couvrantes. « Si le maire est chargé (...) du maintien de l'ordre dans la commune, il doit concilier l'accomplissement de sa mission avec le respect des libertés garanties par les lois », écrit le Conseil d'État dans cette ordonnance attendue fiévreusement en France et suivie de près à l'étranger.

« Une atteinte grave aux libertés fondamentales »

La plus haute juridiction administrative française a souligné avec insistance qu'une restriction de l'accès aux plages ne pouvait être justifiée qu'en cas de « risques avérés » pour l'ordre public. « En l'absence de tels risques, l'émotion et les inquiétudes résultant des attentats terroristes, et notamment celui commis à Nice le 14 juillet dernier, ne sauraient suffire à justifier légalement la mesure d'interdiction » décidée à Villeneuve-Loubet, a indiqué le Conseil d'État dans son ordonnance, pour qui la municipalité n'a pas apporté la preuve que l'ordre public était menacé sur ses plages. Dans ces conditions, l'arrêté lin-

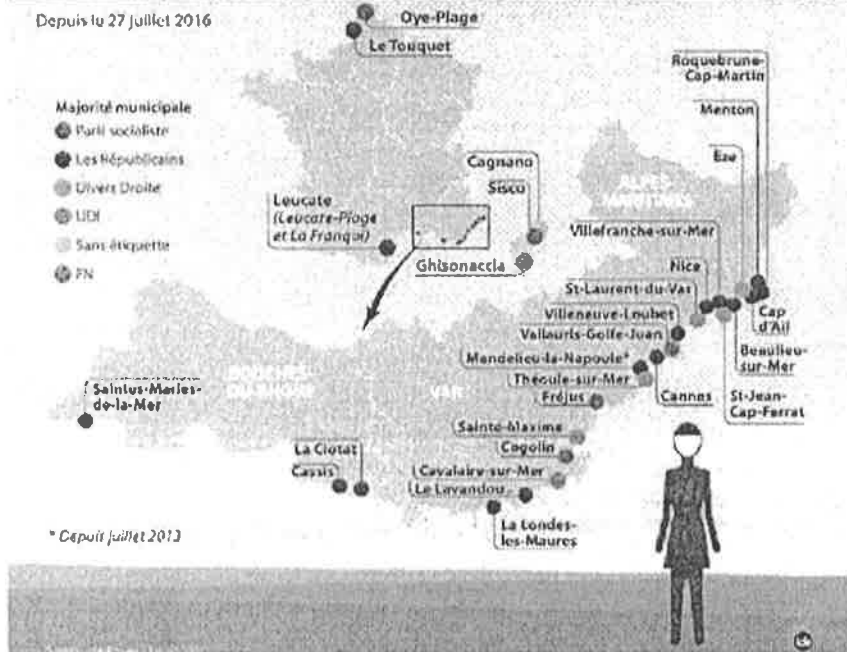
LES VILLES INTERDISANT LE BURKINI

Depuis le 27 juillet 2016

Majorité municipale

- Parti socialiste
- Les Républicains
- Divers Droite
- UDI
- Sans étiquette
- FN

* Depuis juillet 2013



L'avocat de la Ligue des droits de l'Homme : « C'est une décision qui aura vocation à faire jurisprudence. »

jeux porte « une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont la liberté d'aller et de venir, la liberté de conscience et la liberté personnelle ».

Dans cette décision de dernier recours, le Conseil d'État rappelle, cette fois à tous les maires de France, qu'ils ne peuvent se fonder sur « d'autres considérations » que l'ordre public, « le bon accès au rivage, la sécurité de la baignade ainsi que l'hygiène et la décence » pour interdire l'accès aux plages.

« Une décision de bon sens »

Là où les arrêtés pris à Villeneuve-Loubet et ailleurs exigeaient des baigneurs et baigneuses des tenues respectant « la laïcité », que le Conseil d'État ne retient donc pas.

Le secrétaire général du Conseil français du culte musulman

« Une victoire du droit et des libertés »

La décision du Conseil d'État est « une victoire du droit » et « pour les libertés », qui « a vocation à faire jurisprudence », a déclaré hier l'avocat de la Ligue des droits de l'homme (LDH).

« Le Conseil d'État a considéré qu'il y avait une interdiction de porter des signes religieux et que cette interdiction n'était pas justifiée », a expliqué M. Patrice Spinozi, qui avait saisi la plus haute juridiction administrative au nom de la LDH.

« C'est une grande décision du Conseil d'État, qui défend les libertés fondamentales, limite le pouvoir des maires lorsqu'il peut atteindre à ces libertés lorsque cette atteinte est injustifiée », a estimé M. Spinozi. « C'est une décision qui aura vocation à faire jurisprudence. Aujourd'hui, tous les arrêtés qui ont été pris doivent se conformer à la décision du Conseil d'État », a-t-il ajouté, estimant que « logiquement les maires devraient retirer ces arrêtés, le cas échéant des actions judiciaires sont susceptibles d'être introduites contre ces arrêtés ».

(CFCM), Abdallah Zelki, a lui salué une « décision de bon sens », une « victoire du droit, de la sagesse ».

La décision du Conseil d'État a conduit de nombreuses voix de droite et d'extrême droite à réclamer immédiatement un durcissement de la législation française, qui jusqu'ici interdit le voile intégral dans l'espace public, et le foulard islamique à l'école. « Il faut que le Parlement prenne ses responsabilités. Avec Eric Ciotti, nous allons préparer une proposition de loi pour sécuriser les décisions des maires interdisant le burkini », a réagi Guillaume Larrivé, député Les Républicains de l'Yonne, faisant écho à un tweet d'Eric Ciotti appelant à « légiférer ».

Alain Juppé s'est quant à lui déclaré opposé à une loi de « circonstance » interdisant le burkini.

LE MAIRE DE SISCO MAINTIEN SON ARRÊTÉ

► Ange-Pierre Vivoni, le maire de Sisco (Haute-Corse), maintient son arrêté « anti-burkini », pris après la violente rixe entre des Marocains et des villageois.

- « Je ne me sens pas concerné par la décision du Conseil d'État. »
- Plusieurs autres maires maintiennent leur arrêté.

LE CHIFFRE

30 À ce jour, plus de trente communes françaises ont décidé d'interdire le burkini.

LA PHRASE

« Le législateur français « doit faire voter au plus vite une loi d'extension de la loi de 2004 à l'école, pour bannir les signes religieux ostensibles dans l'espace public (hors personnel religieux). Le burkini en fera évidemment partie. » Marine Le Pen

LE DESSIN DE CHAUNU



L'EDITORIAL DE SEBASTIEN LACROIX

Burkini, suite mais pas fin



Le piège s'est refermé. Les arrêtés municipaux anti-burkini ont été retoqués par le Conseil d'État, pour la bonne raison qu'il n'y a jamais eu de trouble à l'ordre public consécutif à l'apparition d'un burkini sur une plage. Tout un chacun peut donc se baigner en burkini, en robe de bure ou avec une coiffe de chef sioux, ce qui ravira les vigies aveugles de nos libertés et désolera les féministes éclairés. Le piège s'est refermé sur les adversaires du burkini car ils n'ont pas trouvé la bonne manière d'atteindre leur objectif. Et d'ailleurs, y en a-t-il une ? Rien n'est moins sûr. Pour preuve, notre Président, dans son incommensurable sagesse, a appelé à ne céder ni à la « provocation », ni à la « stigmatisation » mais au « respect des règles ». Tout est dit, c'est-à-dire rien. Une abdication morale devant l'irréversible remise en cause de nos mœurs balnéaires par les islamistes.

Ce qui est certain, c'est que le PV n'était pas le bon outil. On ne va tout de même pas traduire tous nos us et coutumes en textes de loi ! Le burkini reste une provocation contre notre société, le marqueur d'une ré-

gression des droits et libertés de la femme et fait planer la menace d'une insidieuse pression sur tous les musulmans qui se seraient par trop occidentalisés jusqu'à autoriser leurs femmes à déambuler en bikini. Pourtant, le burkini n'a aucune légitimité religieuse, dicit à peu près tous les exégètes du Coran. Nous avons donc tout intérêt à trouver le moyen de contenir cette pseudo-mode vestimentaire. Or, face à quelques cas marginaux, les arrêtés municipaux n'ont eu pour effet que d'engendrer un débat sur-réaliste entre pro et anti et d'enflammer la classe politique.

Avec la décision du Conseil d'État, fort opportunément couplée avec la fin des vacances, le débat devrait s'apaiser. Il sera alors temps de trouver un plan B. Notamment en incitant les autorités de l'islam à prendre position et user de leur magistère. D'ici l'été prochain, cela laisse du temps. En attendant, le burkini aura prouvé, s'il en était besoin, que l'islam en France sera l'un des sujets majeurs de la campagne qui s'annonce. À traiter, bien sûr, sans amalgame ni stigmatisation...

POLITIQUE PRIMAIRE À DROITE

Les candidats prêts à en découdre

À trois mois de la primaire à droite, les principaux candidats se livrent à de premiers échanges musclés qui annoncent une compétition virulente.

1 JUPPÉ: GARDER LA « LIGNE » FACE À « L'AGITATION » Alain Juppé ne semble guère impressionné par le « blast », ce fameux effet de souffle dont devait bénéficier Nicolas Sarkozy une fois entré en campagne. Toujours favori des sondages (mais ex æquo avec l'ancien Président au premier tour selon TNS Sofres), le maire de Bordeaux n'entend pas dévier de sa « ligne » de « rassemblement ». Sans se priver de répliquer pour autant. « L'autorité, ce n'est pas l'agitation », a-t-il lancé hier brocardant ceux qui « se précipitent aux extrêmes » et veut légiférer « à tout propos », comme M. Sarkozy, sur le burkini.

M. Juppé poursuit sa campagne mercredi à la foire de Châlons-en-Champagne. Puis il planchera devant l'université d'été du Medef, point de passage obligé de la rentrée.



Fillon sur Sarkozy : « Qui imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen ? »

2 SARKOZY PRÊCHE « L'UNITÉ »... ET RAILLE LES « OREILLES SENSIBLES » DE JUPPÉ Candidature officialisée lundi, livre-programme et premier meeting mercredi ; Nicolas Sarkozy déroule sa partition. Et son appel à l'unité, devant les Jeunes Républicains réunis samedi au Touquet, ne l'a pas empêché de cibler Alain Juppé. « Plus réaliste » que le maire de Bordeaux et son « identité heureuse », M. Sarkozy a prévenu : il ne sera pas le candidat des « demi-solutions », particulièrement sur l'immigration. « Apparemment », sa volonté de suspendre le regroupement familial « a choqué quelques oreilles sensibles », a-t-il ironisé. « Vous ne rassemblez pas les Français sur des demi-discours, des demi-propositions, des demi-bouts d'idée, mais sur des projets forts en 2017 », a renchéri Laurent Watquiez hier au Touquet, pour son premier discours

de président de LR. « Les Français ont besoin d'élus qui ont du caractère, des valeurs fortes », a-t-il renchéri.

3 FILLON DÉGAINE L'ARME DES AFFAIRES CONTRE SARKOZY Pour son discours de rentrée, François Fillon a sorti l'artillerie lourde face à l'ancien Président, lui réservant l'essentiel de ses attaques. « Il ne sert à rien de parler d'autorité quand on n'est pas soi-même irréprochable », a-t-il lancé. Et de poser la question : « Qui imagine un seul instant le général De Gaulle mis en examen ? » Autre attaque contre M. Sarkozy sur la sécurité. « Je ne participe pas au concours Lépine des solutions les plus stupides et les plus imbéciles, censées lutter contre le terrorisme. Non, enfermer des dizaines de mil-

liers de suspects sans contrôle et sans jugement ne réduira pas le risque d'attentat mais l'aggraver », a-t-il lancé en référence à la proposition de Nicolas Sarkozy de mettre en « rétention surveillée » les fichés S.

4 LE MAIRE, COPÉ... TAPER POUR EXISTER Chez les candidats distancés dans les sondages, la bataille fait rage, et chacun rivalise de formules ciselées contre le duo Sarkozy-Juppé. « Il n'y a qu'à ajouter Édouard Balladur et Valéry Giscard d'Estaing et les candidats seront au complet », a ironisé Bruno Le Maire, le chantre du renouveau en politique. Même registre chez Jean-François Copé, pour qui l'ancien Premier ministre et l'ancien président ont « fait leur temps ». Sept autres responsables LR sont candi-

dats à la candidature : Nathalie Kosciusko-Morizet, Geoffroy Didier, Nadine Morano, Frédéric Lefebvre, Jacques Myard, Henri Guaino et Hervé Mariton, en plus du président du Parti chrétien démocrate Jean-Frédéric Poisson.

Benoît Hamon candidat pour rassembler la gauche

Benoît Hamon, candidat à la primaire initiée par le PS, a réuni hier à Saint-Denis ses soutiens, en dénonçant « l'échec du quinquennat » de François Hollande et en se démarquant en creux d'Arnaud Montebourg sur qui il espère prendre l'avantage à la gauche du PS. Fustigeant l'effacement du clivage entre la gauche et la droite, selon lui poussé à son paroxysme par le président de la République, et rejetant l'idée selon laquelle les gauches seraient « irréconciliables », comme le disent Manuel Valls et Jean-Luc Mélenchon, M. Hamon s'est efforcé d'apparaître comme « le meilleur candidat pour rassembler toute la gauche ». Défense d'une « économie altruiste » et respectueuse de l'environnement, de la réduction du temps de travail, d'un revenu universel d'existence versé à chaque citoyen français ; promotion d'une VI^e République instaurant une dose de proportionnelle et le non-cumul des mandats dans le temps ; aide gratuite au devoir pour tous les écoliers et collégiens... le candidat a semé les marqueurs de gauche dans son discours.

Mélenchon veut ignorer la « farce » du burkini

Chef de file de la gauche anti-Hollande, selon les sondages, Jean-Luc Mélenchon a tenté hier de se hisser au-delà de la « farce » du burkini pour revenir au cœur de son programme à la présidentielle : la lutte contre le « règne de l'argent ».

Le député européen, que l'on surnomme souvent « le poil à gratter de la gauche », se serait bien passé de consacrer autant de mots à la polémique sur la tenue musulmane lors de son discours de rentrée politique, tenu à Toulouse devant 2 500 sympathisants selon les organisateurs. Cette « farce sans nom » est une « honte pour notre pays et pour nous-mêmes », a lancé l'ancien patron du Parti de Gauche, maintenant à la tête du mouvement « La France des insoumis ».

La polémique burkini ainsi balayée, le tribun de l'extrême gauche a pu revenir à son programme pour la présidentielle, qui sera dévoilé plus précisément lors de la première convention nationale de son mouvement, mi-octobre à Lille.

« Il va falloir sortir des traités européens », a-t-il répété sous les hourras de la foule, mais « en accord et en har-



« Je suis content » que le Conseil d'État ait suspendu l'arrêté interdisant le burkini à Villeneuve-Loubet. AFP

monie avec les autres peuples d'Europe... pas par le nationalisme, la xénophobie », a-t-il souligné dans une référence claire à Marine Le Pen.